



## Points abordés

Permutation entre roulement

Réserves

DCI Pare-brises Z2N

Prestation Sécurité à Corbeil

Listes accession Roulements

GEOPT Corbeil

## Situation sanitaire

La situation reste compliquée mais les chiffres sont en léger recul:

- ◆ 22 cas positifs dont 16 ADC
- ◆ 2 cas contact
- ◆ 3 agents isolés

## Permutation entre roulement

Sur cette question, il n'y avait pas de sujet pour nous. Même si elles sont relativement rares, il a toujours été possible pour 2 ADC en roulement sur PSE de croiser leur ligne de roulement même s'ils n'appartiennent pas au même site et indépendamment de la liste d'attente pour accéder au roulement établie sur chaque site.

L'an passé, en début d'année, nous avons fait rétablir les critères historiques de classement des agents en attente de roulement par date d'arrivée sur site (modifiés de manière unilatérale par le BDC) et pour nous cela ne remettait pas en cause la possibilité de croiser des lignes de roulement.

Malheureusement, au niveau de la direction, on crée des problèmes là où il n'y en a pas et 2 agents qui s'étaient mis d'accord pour croiser se sont vus opposer récemment une fin de non recevoir. Nous en sommes d'autant plus étonnés que ce point avait été évoqué lors de la réunion RPX du 9 février 2021 et qu'il y avait eu consensus pour maintenir cette possibilité, qui nous le rappelons ne pose aucun problème d'équité (contrairement au système opaque qu'avait mis en place le BDC), les délais d'accession au roulement n'étant pas modifié pour les agents en FAC qu'il y ait permutation ou non. Elle permet, en outre, à 2 agents de trouver de meilleures conditions de travail de manière complémentaire!

La direction a donc souhaité réaborder ce point lors de la réunion du jour... quelle perte de temps alors même que de nombreux problèmes ne sont pas réglés!

Logiquement, il y a eu consensus au sein de l'instance RPX pour maintenir la possibilité pour 2 agents de PSE en roulement de permutation leur ligne... A bon entendeur!

## Réserves

Comme d'habitude, la direction prend des décisions importantes sans en avertir les agents et les OS. Suite à des appels de collègues qui nous ont dit qu'ils ne pouvaient plus croiser les réserves, nous avons appelé la direction. Après 3 jours de recherche, car la décision a été prise par on ne sait qui, on ne sait quand, nous avons appris que le sujet était pire que nous le pensions. Quelqu'un a décidé de "carter" les réserves par rapport aux compétences du roulement de celles-ci, c'est à dire qu'il ne pouvait plus y avoir de croisement entre réserve mais pire un agent TBI ou un agent qui a perdu un bout de connaissance ligne de son roulement ne pouvait plus faire la réserve de son roulement et se retrouvait en Fac...

C'est complètement ubuesque! Que ce soit le BDC ou les agents, personne n'est gagnant, des agents à dispo ne pouvaient pas faire la réserve et se retrouvaient Inut.

Un agent de Corbeil pouvait faire la réserve de matinée à Melun mais pas celle d'après-midi.

Quant aux croisements des agents qui ne sont pas du même roulement, là où sur un site il y a une perte de connaissance, elle est gagnante dans l'autre sens, donc on ne peut pas gagner à tous les coups.

Enfin nous rappelons que c'est la direction qui décide des autorisations de chaque roulement. Avec une organisation comme celle-ci, ce sont les agents qui ont le plus de compétences qui auraient été amenés à faire le plus de réserves.

La direction devant notre agacement a décidé de revenir en arrière et d'annuler le cartage, jusqu'à quand? La suite au prochain épisode...

### DCI Pare-brises Z2N

La délégation SUD-Rail a été reçue le 6 janvier en DCI à propos des distorsions qui sont observées sur les pare-brises du matériel Z2N depuis quelques semaines. Elles font l'objet de signalements sur les carnets de bord et aux gestionnaires du COT mais jusqu'alors nous avons le sentiment que cette problématique n'avait pas été prise en compte à la hauteur de la gêne provoquée durant les phases de conduite.

Nous avons rappelé à la direction que l'observation des signaux, de la voie et des installations était l'un des fondamentaux de nos missions et qu'on ne pouvait pas tolérer qu'un élément vienne perturber le champ de vision des ADC en conduite. De plus, à la longue ces phénomènes de perturbations sensorielles peuvent entraîner fatigue, nausée, maux de tête et une hypervigilance problématique.

Nos interlocuteurs de la direction sécurité ligne D&R ont bien pris la mesure du problème que cela pose côté traction. Au niveau du Matériel, on le découvre un peu. Les distorsions observées pourraient être causées par une déformation du film pare éclats intégré aux pare-brises qui se déformerait en raison d'un échauffement (trop important?) des résistances de vitre chauffante. A ce stade, il ne s'agit que d'une hypothèse. Un certain nombre de rames disposent d'un pare-brise de génération OM A (ordre de modification A qui a vu le remplacement des pare-brises débuter en 2016). Le matériel nous indique que depuis l'an passé, il y a un OM B, qui prévoit au fil de l'eau un remplacement par des pare-brises Saint-Gobain. Parmi les 5 cabines signalées, 3 ont eu l'OM A, 2 des pièces d'origine a priori.

Ce qui apparaît de manière flagrante aux ADC en situation d'éclairage normal (lumière du jour) n'est pas toujours perçu correctement dans un atelier. La direction a donc décidé d'organiser des visites conjointes Traction/Matériel des rames que nous avons signalées pour cerner au mieux ces défauts, en identifier les causes et les corriger par le remplacement des pare-brises (ceux des 20758 & 20640 qui font partie de la liste remontée ont été d'ores et déjà remplacés); elle nous indique qu'elle n'a pas de problème de stock pour ces pièces.

Comme souvent, nous regrettons qu'il ait fallu poser une DCI pour faire réagir la direction, alors que vos signalements sont explicites. Merci de

continuer à annoter le plus précisément les carnets de bord ainsi que vos BS en copie CSSCT.



Nous attendons un retour rapide de la direction et nous vous tiendrons informés.

Nous en avons profité pour aborder un autre sujet qui n'est pas sans rapport et vis-à-vis duquel nous sommes déjà intervenus... l'état de propreté des pare-brises (surtout pour la partie intérieure). Nous avons le sentiment que ce sujet n'est pas pris en compte par le Matériel parce que les opérations de nettoyage sont évidemment sous-traitées... Nous attendons des actions concrètes sur ce sujet également.

### Prestation « sécurité » en gare de Corbeil

La délégation SUD-Rail a été reçue en DCI par la direction le 7 janvier à propos des problèmes récurrents rencontrés vis-à-vis de la présence du maître chien en gare de Corbeil-Essonnes. Vos signalements concernant son absence lors des retournements en soirée ont été nombreux et on ne peut pas dire que la direction ait été réactive pour mettre en place des solutions.

Elle s'abrite derrière le nouveau contrat Sécurité Privée qui a été appliqué le 1er octobre 2021 et qui ne prévoit pas l'accompagnement systématique des ADC dans ces situations mais dans la mesure du possible, suivant les vacances suivantes:

- ◆ 14h-00h présence d'un Maître-Chien pour les retournements & VAE
- ◆ 19h-02h présence d'un agent de sécurité pour les retournements & VAE

Le problème est que ce minimum ne semble respecté que de manière aléatoire et dans une gare comme Corbeil-Essonnes cela n'est pas acceptable. La direction s'est engagée sur un plan d'action avec des briefs en début de service, des points réguliers avec le prestataire, la dotation de Radio Iris et la géolocalisation des rondes.

Nous verrons et continuerons à suivre ce sujet. Le risque calculé n'est pas tolérable... La direction réclame des annotations BS précises pour appliquer des pénalités au prestataire... sans commentaire.

PARIS	MELUN	CORBEIL	MONTARGIS
FOURMONT	MARCEAU	VOLNIN	TALENDIER
DA CUNHA	BEAUCHET	WANNY	BALANGER
GONTHIER	LEMESLE	KEBAILI	HERHEL
VAN BEVER	ANNE	MOREL	GROSJEAN
VIEILLARD	DESCAMPS	HAMDI	LEVIVIER
DECARNELLE	GUERMAT	LABORDE	
VILLEDIEU	PERIGAUD	LANGOURIEUX	
DIEBOLD	CHAOUCH	BAKOJO	
COULIBALY	ASDRUBAL	CHEKHAB	
KHELLADI	BOUTEZ	SAMASSA	
ALJANE	JOSEPHINE ADELINE	MARQUES DE SOUSA	
BARETTA	RENAUD	GASQUET	
DURRUTY	BAALOUJ	GAUTHIER	
CERNON	MARTIN	HOUSSIN	
GIRARD	BINACHON	MANUEL	
SANSON	TRESSOL	SOUPEAUX	
OLIVER	AOUMER	MILLET	
BOULAY	LAUX	MARTEL	
GUIMARD	ROPARS	CANNIZZO	
BATTESTINI	BULLOT	MARVIE	
RAILLAT	BESSEMOULIN	MOKRIC	
MILLERAND	RODRIGUES MARTINS	DECOMS	
TREUILLET	ROBBIANO	DELGADO	
DURAND	RELUT	ARENT	
THERNIER	BRION	ZAGHDOUDI	
TEIRLYNCK	FRAVER	FERARD	
DELAPORTE	OSTROWSKI	HAMWI	
FENOUILLET	JOSSE	BAILLIEUX	
GIGAN	ICHKANIAN	COURTIADE	
CORTIER	MASSET		
GAVET	NKAMA NSIALA		
BAALI	TAUPAIN		
BUTEAU	RAD		
HERBECK	KOCKS		
MARCELIN	TALEB		
STABUSCH	PICOT		
	AUBIN		
	NOTTLE		
	PRESSEDA		
	STROZYK		
	GIRIER DUFOURNIER		
	LEROY		
	LEANDRE		
	RIAZ AHMED		
	CALIVARADARAJAMOURTY		
	PEGUET		
	CAPRON		
	VOITIER		
	GIMBERGUES		
	FAUCHON		
	QUINOT		

**Listes d'accèsion aux Roulements PSE**

Nous vous présentons les listes d'accèsion aux roulements qui reprennent tous les agents en FAC sur les différents sites de PSE, classés par date d'arrivée sur site. C'est ce critère qui détermine l'ordre de montée. Elles voient l'arrivée des agents du Charolais qui ont été mutés à la DEDP au changement de service (signalés en Bleu) suite à la réorganisation imposée par l'entreprise. Ceux-ci sont classés en fonction de leur ancienneté sur l'ensemble PCS&DEDP.

La délégation SUD-Rail s'est employée à vérifier ces éléments et nous sommes tombés d'accord avec la direction après quelques erreurs initiales.

Pour le cas spécifique du site de Corbeil, nous précisons que les agents déjà en roulement au 146D ne figurent pas dans cette liste même si ils attendent une place au 146C. Cette liste d'attente spécifique à Corbeil reprend les agents ayant demandé ce roulement qu'ils soient en FAC ou au 146D classés par date d'arrivée sur le site.

Sur ces listes figurent des agents qui ne sont pas intéressés par la montée en roulement jusqu'à présent, votre rang n'est donc pas forcément pertinent.

De plus nous avons signalé pour une plus grande clarté:

- ◆ en Jaune les délégués du personnel
- ◆ en rose clair les agents weekendistes
- ◆ en gris les agents des réserves de nuit MEL&COE.



### GEOPT de Corbeil

La direction nous a reçus pour une audience sur le sujet du GEOPT de Corbeil-Essonnes et des problèmes récurrents pour couvrir ce poste. Tout le monde est d'accord pour dire que le bilan sur la gestion de ce poste est catastrophique.

Ce poste n'est pas simple à tenir du fait de ses missions et spécificités (Chef de feuille, GM, ...), il paraît donc plus logique que des agents ayant une certaine expérience l'occupent. Pour bien comprendre, en sortie d'école, les GM sont soit « GM Matériel » destinés au COT soit « GM RH » destinés aux site Traction. La problématique qui se pose à COE contrairement aux autres sites est que le GM a une double casquette et occupe ces deux postes à la fois. Donc un nouvel arrivant devra se former à l'autre fonction, ce qui implique une charge de travail plus conséquente.

Nous pouvons cependant relever quelques points positifs sur le côté structurel de ce poste comme la communication entre les différents services du site ou encore la mise en place de process.

Il faut savoir qu'à la suite des réorganisations qui ont eu lieu au sein de notre établissement, le site de Corbeil-Essonnes a vu son organisation évoluer de façon significative. Ce poste a une charge de travail spécifique liée à sa fonction mais il y a aussi l'aspect rémunération au regard des autres postes de gestionnaire des moyens dépendants de notre périmètre.

Paradoxalement, ce poste est bien moins rémunéré que ceux des autres sites parce qu'il génère moins d'EVS (3X8, 7/7) alors qu'il comporte des missions supplémentaires.

Les conséquences de la non tenue du poste entraîne une plus grosse charge de travail pour les autres sites mais surtout un problème pour les ADC de Corbeil.

Par ailleurs, les agents travaillent cinq jours sur sept et ont des horaires allant de 4h45 à 20h15, ce qui conviendrait à des personnes désirant un rythme de vie plus paisible.

Nous avons donc émis plusieurs propositions à la direction :

- ◆ un deuxième poste de réserve GEOPT
- ◆ que le COT soit sollicité pour libérer l'un de leurs agents qui avait émis le souhait de devenir GEOPT
- ◆ la mise en place d'une prime pérenne pour en valoriser les spécificités
- ◆ la mise en place d'un 7/7
- ◆ que ce poste ne soit pas attribué à des sorties d'école (sauf demande de l'agent)

La direction en a pris note et s'est engagée à nous reconvoquer afin de nous répondre et trouver des solutions.

La délégation SUD-Rail reste attentive aux demandes et besoins des agents de chaque service. Nous vous informerons dès que la direction se sera exprimée et nous aura fait un retour sur ces propositions.



Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter un(e) délégué(e) SUD-Rail en flashant ce QR Code

